

*Les crédits*

marché, les agriculteurs n'auraient certainement pas pu survivre sans une aide massive du gouvernement. Je voudrais situer cette aide dans son contexte.

Entre 1981 et 1984, le revenu net réalisé dans le secteur agricole atteignait 3,1 milliards de dollars en moyenne. Entre 1985 et 1989, il se chiffrait en moyenne à 4 milliards, ce qui représente une hausse d'environ 30 p. 100. Entre 1981 et 1984, l'aide directe du gouvernement fédéral s'élevait en moyenne à environ 600 millions de dollars et, entre 1985-1989, à 2,5 milliards en moyenne, c'est-à-dire quatre fois plus. Peu importe comment on la calcul, l'aide du gouvernement a été très généreuse.

Entre 1981 et 1984, l'aide fédérale dans tout le secteur agricole a atteint en moyenne 2,3 milliards de dollars et, entre 1985 et 1989, 4,6 milliards par année, soit deux fois plus. À mon avis, il est très important de se le rappeler, car nous devons certes attribuer le mérite à ceux qui y ont droit.

Ce qui est plus important, et je tiens à le souligner, c'est que l'appui du gouvernement fédéral par rapport à celui des provinces a beaucoup augmenté. L'aide totale du gouvernement fédéral est passée de 60 p. 100 au début des années 80 à plus de 75 p. 100 pendant la dernière partie de la décennie. Dans les Prairies, elle a augmenté. Par exemple, entre 1981 et 1984, le Manitoba a accordé environ 20 p. 100 de l'aide financière et le gouvernement fédéral, 80 p. 100. En Saskatchewan, pendant la même période, le gouvernement fédéral a accordé environ 85 p. 100 de l'aide et la province, 15 p. 100. En Alberta, toujours pendant cette période, la part du gouvernement fédéral a été de 45 p. 100 et celle de la province, de 55 p. 100.

Par exemple, au cours de la période quinquennale suivante, de 1985 à 1989, la part fédérale au Manitoba est montée à 90 p. 100 et la part provinciale est descendue à 10 p. 100. En Saskatchewan, au cours de la même période, la part fédérale a été de 87 p. 100 et celle de la province de 13 p. 100. Et en Alberta, la part fédérale a atteint 65 p. 100, la part provinciale 35 p. 100. C'est la preuve que le gouvernement fédéral a contribué, comme nous l'avons dit, et il contribue encore aujourd'hui.

Je voudrais faire état de certaines autres choses parce qu'elles sont reliées au premier élément de la motion du député. C'est toute la question de la stabilité des revenus et de l'allègement de la dette. Revoyons les faits.

L'aide fédérale au secteur des grains et oléagineux de 1981 à 1984 s'est élevée à 350 millions de dollars par année, en moyenne. De 1985 à 1990, elle a été de 2,5 milliards par année, soit sept fois plus élevée.

Voici ce que nous avons fait d'autre pendant la période 1985-1990. Nous avons imposé un moratoire sur les saisies en même temps que nous nous sommes occupés des difficultés financières du monde agricole. La période en cause s'étend de décembre 1984 à mai 1987.

Nous avons institué un programme de 80 millions de dollars pour réduire le taux d'intérêt sur tous les prêts de la Société du crédit agricole de 4 p. 100, soit de 16,75 p. 100 à 12,75 p. 100. Le taux était de 16,75 p. 100, rappelez-vous, parce que nous sortions de la période d'argent cher dont les libéraux étaient responsables. Les taux ont grimé jusqu'à 24 p. 100. Voilà ce qui s'est passé.

Nous avons créé les hypothèques de la SCA à risques partagés. Nous avons établi le programme du Bureau d'examen de l'endettement agricole, lequel a examiné quelque 9 000 demandes. On a enregistré 6 500 ententes, ce qui veut dire qu'un règlement est intervenu dans 77 p. 100 des cas soumis au bureau. Nous avons accordé 360 millions à ce bureau pour couvrir les concessions, les réductions du taux d'intérêt et de la valeur des terres. Nous avons versé quelque 600 millions à la Société du crédit agricole pour couvrir les pertes sur prêts. Des réductions d'environ 1,4 milliard de dollars s'imposent.

Grâce à l'aide gouvernementale, un nouvel expédient, et aux efforts considérables de la SCA, le nombre de prêts en souffrance, qui était de quelque 15 000 dans l'année financière 1987, était tombé à 9 000 en février 1990. Sur les 5 700 cas que la SCA a soumis au Bureau d'examen de l'endettement agricole, 5 200 ont été résolus. Nous avons mis sur pied le Programme de réorientation des agriculteurs. Nous avons annoncé des prêts basés sur les prix. Nous avons instauré les deux programmes spéciaux canadiens pour les grains. Nous avons assumé 300 millions de dettes des comptes de livraisons en commun de la Commission du blé. Nous avons épongé les